

11 PROJETS DE L'ANAP

2010

Dans le cadre de son programme de travail 2010, l'ANAP a lancé onze projets. Cette brochure présente un point d'étape sur ces projets à fin 2010.



METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS PERFORMANCE

POURQUOI ?

…✚ Une démarche intégrée au sein d'un établissement permet d'agir sur les trois dimensions de la performance :

- la qualité de prise en charge des usagers;
- les conditions de travail et l'attractivité pour les professionnels;
- la performance opérationnelle et financière.

QUOI ?

…✚ Accompagner la transformation d'établissements de santé en fournissant un appui global qui tient compte des spécificités de chaque établissement.

COMMENT ?

…✚ Diagnostic partagé par l'établissement, l'ARS concernée et l'ANAP, co-construction d'une feuille de route

…✚ Signature d'un contrat tripartite entre l'établissement, l'ARS et l'ANAP.

…✚ Mise en œuvre des chantiers d'amélioration de la performance.

POUR QUI ?

30 établissements de santé accompagnés par l'ANAP et les ARS.

ACTIVITÉS RÉALISÉES JUSQU'À FIN 2010

…✚ Diagnostics et feuilles de route réalisés dans 30 établissements de santé.

…✚ Mise en œuvre de 19 chantiers pilotes.

…✚ 10 contrats performance signés.

APPUYER LA MOBILITÉ DES PROFESSIONNELS ET DEVELOPPER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

POURQUOI ?

…❖ Parce que les ressources humaines sont la première richesse des établissements sanitaires et médico-sociaux.

QUOI ?

…❖ Encourager et accompagner la mobilité géographique et professionnelle pour mieux répartir les compétences au sein de l'établissement et sur le territoire.

…❖ Faire émerger de nouveaux parcours professionnels pour améliorer le fonctionnement de l'établissement et la qualité de la prise en charge.

POUR QUI ?

…❖ Cellule locale d'accompagnement social à la modernisation (CLASMO) de l'APHM.

…❖ Expérimentation pilote avec l'ARS Ile-de-France pour la mise en place d'une cellule de mobilité.

…❖ 17 établissements pilotes impliqués dans la remontée de retours d'expériences et de bonnes pratiques.

…❖ A terme, tous les établissements de santé et médico-sociaux.

ACTIVITÉS RÉALISÉES JUSQU'À FIN 2010

…❖ Mise en œuvre d'une expérimentation en région PACA avec l'APHM pour concevoir, ouvrir et accompagner la montée en charge d'une cellule de mobilité.

…❖ Rédaction de guides de retours d'expériences sur la mobilité, l'évaluation professionnelle, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, mise en ligne d'outils sur la gestion du temps de travail des personnels soignants.

DES ORGANISATIONS PERFORMANTES EN CHIRURGIE

POURQUOI ?

…❖ Combler le retard français en matière de chirurgie ambulatoire au service des patients.

QUOI ?

…❖ Sensibiliser les acteurs à la chirurgie ambulatoire.
…❖ Accompagner le déploiement de la chirurgie ambulatoire à grande échelle.

COMMENT ?

…❖ Organisation de sessions d'information et de formation

POUR QUI ?

…❖ Les décideurs et les tutelles
…❖ Les établissements de santé
…❖ En partenariat avec l'Association française de chirurgie ambulatoire

ACTIONS RÉALISÉES JUSQU'À FIN 2010

…❖ Séminaire stratégique réunissant les décideurs de la chirurgie ambulatoire en France.
…❖ Colloque à destination des professionnels en établissement.
…❖ Partenariat avec l'Association française de chirurgie ambulatoire.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE 100 PÔLES EN ACCOMPAGNANT LEURS MANAGERS

POURQUOI ?

…❖ Parce que les chefs de pôle doivent renforcer leurs compétences managériales pour piloter leur activité et leurs ressources et accroître la qualité du service rendu.

QUOI ?

…❖ Accompagner des chefs de pôle qui se sont fixé des objectifs d'amélioration tant sur la qualité du service rendu que sur l'efficacité organisationnelle.

COMMENT ?

- …❖ Sessions de formation « métiers » et « conduite de projet »
- …❖ Coaching personnalisé sur un an
- …❖ Partage d'expérience

POUR QUI ?

124 chefs de pôle

ACTIONS RÉALISÉES JUSQU'À FIN 2010

139 sessions de formation ont été organisées sur plus de 20 thèmes, réunissant 2 personnes par pôle et par session. Suivi en routine de 124 objectifs opérationnels.

COOPÉRATIONS ET PARCOURS DE SANTÉ DES PERSONNES ÂGÉES DANS LES TERRITOIRES

POURQUOI ?

- ✦ Pour assurer un accompagnement adapté aux besoins de santé des personnes âgées, sur leur territoire, une réponse adaptée à leur besoins, au bon moment.
- ✦ Les chiffres révèlent en effet :
 - un taux d'inadéquation des personnes âgées de près de 50 % en SSR;
 - un recours non pertinent aux structures d'hospitalisation et en particulier une surreprésentation des entrées par les urgences : 40 % des admissions en hospitalisation transitent par les urgences pour les plus de 85 ans contre 15 % pour les 30-70 ans.

QUOI ?

- ✦ Repérer, diffuser et modéliser les bonnes pratiques en matière de coopération et coordination des acteurs.
- ✦ Réaliser aux côtés des ARS des projets pilotes de structuration des parcours de santé des personnes âgées avec en points d'entrée

des diagnostics de fluidité et ruptures aux urgences et en services de suite et de réadaptation.

COMMENT ?

- ✦ Rédaction d'un guide des coopérations territoriales
- ✦ Réalisation d'un projet de structuration des filières de prise en charge des personnes âgées avec 3 ARS : diagnostic des flux, proposition d'un plan d'actions établi avec les ARS et acteurs des territoires.

POUR QUI ?

- ✦ Les ARS et les établissements, structures et acteurs des secteurs sanitaires et médico-sociaux intervenant dans les parcours de santé des personnes âgées sur 4 territoires.

ACTIONS RÉALISÉES JUSQU'À FIN 2010

- ✦ Rédaction du guide des coopérations et cadrage des diagnostics avec les ARS dans les territoires étudiés.

ACCOMPAGNER LES DIRECTIONS DES ÉTABLISSEMENTS DANS LA RÉUSSITE DE LEURS PROJETS SI

POURQUOI ?

… Les systèmes d'information sont fondamentaux pour l'amélioration de la performance des établissements.

QUOI ?

… Tirer parti des systèmes d'information
… Sécuriser les investissements en SI

COMMENT ?

… Accompagner les directions d'établissements dans la réussite des projets « production de soins » financés par le plan Hôpital 2012 :

- pilotage national
- revues de projet régulières
- appuis adaptés aux projets en difficulté
- production d'outils et partage de savoir-faire

… Optimiser les investissements en systèmes d'information de santé :

- identification de bonnes pratiques de gouvernance des SI, notamment au travers de la gestion de portefeuilles de projets SI
- mise en place d'indicateurs de contribution des SI à la performance des établissements de santé.

POUR QUI ?

… Les projets Hôpital 2012 d'établissements ou groupements sont accompagnés par l'ANAP, en étroite collaboration avec les ARS.

… Les outils de pilotage des investissements s'adressent aux directions de l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux.

ACTIONS RÉALISÉES JUSQU'À FIN 2010

… 262 projets Hôpital 2012 SI, engagés dans plus de 460 structures, sont accompagnés par l'ANAP. Une vingtaine d'établissements conçoit avec l'ANAP les méthodes et guides de bonnes pratiques pour le pilotage des investissements en SI.

AIDER LES ÉTABLISSEMENTS À METTRE EN PLACE UN PLAN DE GESTION PATRIMONIALE PLURIANNUEL DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

POURQUOI ?

…✚ Une optimisation de la gestion immobilière permet une meilleure utilisation des ressources.

QUOI ?

- …✚ Mieux connaître le patrimoine immobilier
- …✚ Outiller les établissements pour mieux gérer leur patrimoine immobilier.

COMMENT ?

- …✚ Recensement du patrimoine immobilier des établissements de santé publics
- …✚ Benchmark des établissements de santé :
 - actualisation de l'observatoire des coûts de la construction; hospitalière publique et privée
 - création d'un observatoire des coûts de la construction médico-sociale;
 - création d'un tableau de bord permettant

de structurer et valoriser la démarche énergétique dans les établissements;

- rédaction d'un outil faisant le lien entre activité, surfaces, modalités d'organisation et coûts d'exploitation;
- Accompagnement des établissements hospitaliers publics dans la valorisation et la cession de leur patrimoine immobilier.

POUR QUI ?

Tous les établissements de santé et médico-sociaux.

ACTIONS RÉALISÉES JUSQU'À FIN 2010

- …✚ Tableau de bord « Inventaire du patrimoine »
- …✚ Observatoire des coûts de la construction
- …✚ Accompagnement de cessions

DÉVELOPPER LE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE DANS LE MÉDICO-SOCIAL

POURQUOI ?

…✚ Pour développer un outil de dialogue sur la performance dans le secteur médico-social.

QUOI ?

…✚ Favoriser le partage d'indicateurs de performance entre les différents acteurs du secteur médico-social.

…✚ Développer des outils issus du terrain et adaptés aux spécificités des structures.

COMMENT ?

…✚ Identification des données de pilotage disponibles dans des structures prenant en charge des personnes âgées et handicapées.

…✚ Mutualisation et partage d'expériences.

…✚ Diffusion et généralisation des outils de pilotage.

POUR QUI ?

…✚ Tous les établissements médico-sociaux

ACTIONS RÉALISÉES JUSQU'À FIN 2010

…✚ Définition et étude de faisabilité du tableau de bord en partenariat avec les acteurs de terrain.

DÉVELOPPER UNE GAMME D'OUTILS PERFORMANCE CAPITALISANT LES MEILLEURES PRATIQUES DU TERRAIN

POURQUOI ?

…✚ Mettre à disposition de tous les établissements sanitaires et médico-sociaux des outils, connaissances et expériences qui leur permettront d'améliorer leur performance.

QUOI ?

…✚ Concevoir une gamme de productions de l'ANAP claire et facile à appréhender.
…✚ Réaliser des outils et des publications à destination des professionnels.

COMMENT ?

…✚ Création d'un outil d'aide au diagnostic de fonctionnement de la chaîne de recouvrement.
…✚ Elaboration d'un cahier des charges type sur l'informatisation du circuit du médicament.
…✚ Structuration de la production de l'ANAP.

POUR QUI ?

Les établissements sanitaires et médico-sociaux, les ARS.

ACTIONS RÉALISÉES JUSQU'À FIN 2010

…✚ Outil d'aide au diagnostic de fonctionnement de la chaîne de recouvrement.
…✚ Cahier des charges type sur l'informatisation du circuit du médicament.
…✚ Gamme de productions de l'ANAP.

METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE NATIONAL ET DES TABLEAUX DE BORD DE LA PERFORMANCE DES ÉTABLISSEMENTS

POURQUOI ?

…✚ Pour contribuer à la transparence sur la performance des établissements de santé et médico-sociaux, favoriser le dialogue entre les acteurs à tous les niveaux, fournir des aides à la décision.

QUOI ?

…✚ Constituer un socle commun d'indicateurs partagés qui permettront d'identifier les gisements de performance des établissements.

COMMENT ?

…✚ Mise en place de l'outil presse-bouton Hospi Diag qui permet de croiser des informations médicales, économiques, financières, administratives, immobilières, organisationnelles.

…✚ Extension de l'outil à des indicateurs analytiques sur un champ de données plus large.

POUR QUI ?

…✚ Tous les acteurs des champs sanitaires et médico-sociaux, aux niveaux national, régional (ARS) ou local (établissements).

ACTIONS RÉALISÉES JUSQU'À FIN 2010

…✚ Travail en partenariat avec la DGOS, la HAS, l'IGAS et l'ATIH.

…✚ Tests auprès d'ARS pilotes puis auprès de toutes les ARS de l'outil Hospi Diag.

LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ

POURQUOI ?

…✚ Pour que tous les acteurs du monde de la santé partagent un langage, une analyse des enjeux en santé et des leviers d'amélioration de la performance, pour renforcer les capacités de pilotage stratégique, de management, d'analyse médico-économique, de gestion de projets et de conduite du changement.

QUOI ?

…✚ Développement des compétences managériales et de gestion.
…✚ Retours d'expériences et échanges de pratiques.

COMMENT ?

…✚ Conception d'une offre de formation orientée performance pour les établissements sanitaires et médico-sociaux.
…✚ Accompagnement à la prise de fonction des professionnels en ARS.
…✚ Animation du réseau des ARS.
…✚ Animation d'un réseau de professionnels.

POUR QUI ?

…✚ Equipes des ARS (performance, offre de soins, délégations territoriales).
…✚ Etablissements de santé et médico-sociaux.
…✚ Autres acteurs des secteurs santé et médico-social.

ACTIONS RÉALISÉES JUSQU'À FIN 2010

…✚ 4 sessions de formation action et 2 colloques pour les équipes performance des ARS.
…✚ Publication du guide « La loi HPST, les clés pour comprendre ».
…✚ 2 réunions dans le cadre de l'animation du réseau des professionnels.
…✚ Agrément du cahier des charges des contenus des formations destinées aux chefs de pôle.